

Un accès équitable à la terre et aux ressources

Une grande partie de la population dans les pays en développement dépend directement de la terre pour assurer sa subsistance. Des études internationales ont démontré qu'une distribution plus équitable de la terre serait l'un des meilleurs moyens pour lutter contre la faim et la pauvreté¹. On assiste pourtant, ces dernières années, à un phénomène inquiétant de ruée vers les terres par des Etats, des entreprises, des banques ou des élites locales, qui s'approprient des terres agricoles aux dépens des populations locales. La Belgique n'est pas étrangère à ce phénomène d'accaparement des terres². Elle doit promouvoir un accès équitable à la terre et aux autres ressources naturelles comme moyen de réalisation du droit à l'alimentation.



FIAN Belgium demande :

- Que la Belgique mette en œuvre les Directives sur la gouvernance foncière du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO.
- Que les autorités publiques effectuent un screening de leurs investissements publics à l'étranger, et vérifient leur cohérence avec le droit à l'alimentation et l'accès à la terre.
- Que les autorités établissent des canevas clairs pour éviter tout soutien public aux investissements fonciers à large échelle.
- Que la Belgique favorise des programmes de réformes agraires, et de garantisse aux petits producteurs des aides et des investissements publics pour l'accès à la terre et aux ressources, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Pour aller plus loin : FIAN Belgium et OXFAM SOLIDARITE, Améliorer l'accès au foncier en Belgique et à l'étranger - Mettre en œuvre les Directives volontaires du Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale pour une gouvernance foncière responsable, Janvier 2013, disponible sur: <http://www.fian.be/infotheque/publications/article/ameliorer-l-acces-au-foncier-en-et-tni-ecvc-and-hotl-land-concentration-land-grabbing-and-peoples-struggles-in-europe>, June 2013, disponible sur: <http://www.fian.be/infotheque/publications/article/comment-les-directives-sur-la>

1 Voir notamment les recommandations de la Conférence Internationale sur la Réforme Agricole et le Développement Rural, Porto Allegre, 2006.

2 Voir le rapport « Ruée vers les terres : Quelles complicités belges dans le nouveau Far West mondial ? » réalisé par un collectif d'ONG, juin 2013.



Question : Quelles mesures concrètes proposez-vous pour mettre fin à l'accaparement des terres, et pour favoriser un accès équitable à la terre aux petits producteurs, tant en Belgique qu'aux niveaux européen et international ?

cdH : Le cdH propose que, sur base des directives de la FAO, la protection des terres paysannes devienne un **élément majeur du dialogue politique** avec les pays partenaires de la coopération belge et européenne et conditionne nos investissements publics.

Pour le cdH, les personnes qui s'estimeraient spoliées par des entreprises belges doivent avoir la possibilité de porter plainte en Belgique.

En Wallonie, le cdH propose que les **terres agricoles appartenant aux pouvoirs publics et libres d'affectation** soient proposées prioritairement à de jeunes agriculteurs ne disposant pas d'une superficie suffisante.

Ecolo : L'accès équitable à la terre est pour nous une évidence. Ecolo a soutenu la proposition de résolution relative à l'accaparement des terres dans les pays en développement <http://www.senate.be/www/?Mival=/publications/viewPub.html&COLL=S&LEG=5&NR=337&VOLGNR=1&LANG=fr>.

De plus, dans la proposition de loi de Thérèse Snoy, il est prévu que les autorités soient cohérentes dans leur politique vis-à-vis des pays tiers, ce qui implique notamment un screening de leurs investissements publics à l'étranger en vérifiant la cohérence avec le droit à l'alimentation et l'accès à la terre. En Belgique aussi l'accès à la terre est essentiel, et Ecolo a des propositions, notamment de favoriser le bail de carrière plutôt que le bail à ferme.

FDF : Les FDF soutiendront le processus de mise en œuvre par la Belgique des directives sur la gouvernance foncière du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO.

PS : Le PS est à l'origine des résolutions du Parlement fédéral adoptées en 2011 relatives à l'accaparement des terres et la gouvernance foncière dans les pays en développement. Pour lutter contre ce fléau, le PS propose des mesures à différents niveaux.

Au niveau belge, le PS veut enrayer le phénomène de disparition des petites exploitations, favoriser la première installation et mieux encadrer le prix des terres afin que ce dernier soit en rapport avec les fruits attendus de leur exploitation. La transmission des entreprises agricoles et de l'expertise doivent également être davantage facilitée par un soutien public permettant aux jeunes de reprendre une exploitation. Par ailleurs, le PS est favorable à une plus grande régulation des activités des banques et des assurances en matière d'accaparement des terres. Il faut aller plus loin que le moratoire de la FSMA encourageant les banques à ne pas commercialiser des produits boursiers en lien avec l'alimentation. Au niveau des entreprises belges, les mécanismes financiers utilisés doivent être davantage transparents et régulés. Des critères doivent être établis pour permettre de certifier qu'un crédit est responsable tant sur le plan social, qu'environnemental et économique. A cet égard, des études d'impacts doivent être réalisées pour mesurer ces éléments avec précision.

Au niveau européen, le PS insiste pour que l'Union européenne tienne compte de ce phénomène dans sa politique commerciale. Ainsi, des clauses sociales et environnementales contraignantes doivent systématiquement être intégrées dans tous les accords commerciaux et les accords de protection et de promotion des investissements conclus par l'UE ou par la Belgique.

Au niveau international, le volet agricole de notre politique de coopération au développement se voit renforcé grâce au PS, dans la nouvelle loi de la coopération au développement qui en fait un des secteurs prioritaires. Il est fondamental de continuer à soutenir la mise en œuvre des «Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers», tout comme l'a fait Jean-Pascal Labille en tant que Ministre de la Coopération. Dans cette même logique, il est fondamental de soutenir l'aboutissement et la mise en œuvre des «Principes pour un investissement agricole

responsable», en cours d'élaboration au sein de la FAO. Ces outils doivent contribuer à guider l'action menée à travers les différents canaux de la coopération, comme BIO, dans un objectif de lutte contre la pauvreté.

PTB-PVDA : Le PTB souscrit aux quatre demandes de FIAN Belgium à ce sujet :

- Mise en œuvre par la Belgique des directives sur la gouvernance foncière de la FAO .
- Screening des investissements publics à l'étranger par rapport à leur cohérence avec le droit à l'alimentation et l'accès à la terre.
- Canevas clairs pour éviter tout soutien public aux investissements fonciers à large échelle.
- Soutien aux programmes de réformes agraires.

Le PTB soutient les revendications de nombreuses organisations paysannes - en particulier dans les pays du Sud, mais également chez nous - pour donner la terre à ceux qui la travaillent. Dans de nombreux pays du Sud, il s'agit d'un combat important, mené aussi par les partis et gouvernements de gauche avec lesquels le PTB entretient des relations fraternelles.

Plus fondamentalement, nous savons que redistribuer les terres dans le cadre d'un système capitaliste de propriété privée ne peut mener qu'à de nouvelles inégalités et, tôt ou tard, à une renaissance d'une classe de grands propriétaires fonciers. C'est pourquoi, dans notre vision de société, la terre, comme les autres ressources naturelles, doivent appartenir à la collectivité. La collectivité peut alors mettre ces terres à disposition des paysans et paysannes , qui n'auront cependant pas le droit de les vendre. Ceci évite toute accumulation et tout accaparement des terres.

Enfin, dans notre vision fondamentale, nous sommes pour le travail collectif, et non individuel de la terre, et ceci tant pour des raisons d'efficacité (nécessité de machines-outils performantes impossibles à acquérir pour le paysan individuel) que pour développer un esprit de coopération et de solidarité entre paysans et paysannes.

Bien sûr, ces changements ne pourront se faire que par une voie démocratique, en plein accord avec les acteurs concernés. Il ne s'agit pas de les imposer alors que les esprits ne sont pas murs.